

Journal du Lot 25^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 34

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page	3 fr. 50
» 2 ^e page	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Que les chimériques cherchent encore, si ça les amuse, une bonne Allemagne qui se cache sous Hitler. Quand ils l'auront trouvée, ils viendront nous le dire. En attendant, il sera sage de continuer à faire comme si elle n'existait pas !

Rien de plus dangereux, quand on y pense, que cette insidieuse propagande, créatrice de tragiques illusions, sur les « deux Allemagnes » : l'une, celle des philosophes, des poètes et des musiciens opprimés par l'autre, celle des reîtres et des soudards. La révérence germanique du *verstecktheit* étouffée par le Reich brutal de la force prime le droit.

Qu'est-ce qu'on veut dire, au juste, avec ça ?... Que la bonne Allemagne nous aidera contre la mauvaise ? Bien fou qui mettrait là son espoir. Ou bien veut-on que nous alliions au secours des braves allemands civilisés contre les méchants teutons barbares ?

D'abord, on n'a pas vu que les premiers, s'il en existe encore, se soient eux-mêmes bien défendus contre les seconds. Ils se sont conduits exactement comme s'ils aimaient d'être battus.

De cette idylle et poétique Allemagne autrefois découverte par Mme de Staël, formée de petits États distincts, de petites cours princières et provinciales, il ne reste rien. Elle avait peut-être beaucoup de charme dans les livres et beaucoup de qualités. Mais elle a ce grave défaut d'être morte et depuis longtemps. Tandis que l'autre est terriblement vivante et c'est celle-là qui se dresse aujourd'hui contre nous.

À la place de cette Allemagne morcelée et divisée, sur ses ruines effacées, s'est édifié un puissant Empire centralisé, un Empire de fer et d'acier. Voilà des lustres et des lustres que l'Allemagne est prussifiée. Les rudes junkers du Nord l'ont mise au pas depuis que Mirabeau, revenant de la-bas, écrivait que « la guerre est l'industrie nationale de la Prusse ! »

On l'oublie un peu trop, cela, quand on évoque les souvenirs de Charlotte et de Werther ou qu'on veut nous attendre sur la douce Gretchen aux blondes tresses. Oui, on nous parle souvent de Goethe, qui ne s'y reconnaît plus, comme faisait l'autre jour M. Séverac dans le *Populaire*. Mais on omet toujours l'enseignement de Treitschke répandu dans toutes les universités allemandes, le long dressage des jeunes Germains par les feldwebels et l'influence des théoriciens militaires prêchant la guerre impitoyable, qui de Bernhardt à Ludendorff, ont repêtré l'âme germanique. On oublie aussi que Bismarck, qui ne fut pas sans influence lui non plus sur les destinées allemandes, est passé par là !

Et cette illusion persiste à travers les temps et malgré les leçons. En 1870, pendant que les Prussiens pillaient sa petite maison de campagne, Ernest Renan essayait d'ébranler la conscience de ses amis, les philologues allemands, en invoquant pour la France des raisons de justice et de civilisation. Ils lui répondaient par de lourdes railleries !

À la même époque, Victor Hugo lançait d'admirables et pathétiques appels aux compatriotes de Goethe et de Beethoven. Ils lui répondaient par des coups de canons sur la cathédrale de Strasbourg et par le siège de Paris.

En 1914, aux réclamations indignées du monde civilisé contre la violation de la Belgique, contre la théorie du « chiffon de papier » et contre les abominations des armées allemandes, l'Allemagne des « intellectuels » répondait par le célèbre et odieux « manifeste des 93 ».

C'est à cela qu'aboutissent toujours les appels à la « bonne Allemagne » contre la mauvaise. MM. Léon Blum et Séverac espèrent-ils réussir mieux ?

Trois fois en un siècle, l'Allemagne a envahi la France. Est-ce que cela ne leur suffit pas pour être, enfin, persuadés que, s'il y a encore dans ce pays de braves gens, des gens paisibles, ils ne se montrent guère ? Qu'est-ce qui aurait bien pu nous arriver de plus, bon Dieu !, s'il n'y en avait pas ?

Informations

Il y a 30 ans

Des cérémonies ont eu lieu mardi à Paris et à Londres, à l'occasion du trentième anniversaire de la traversée de la Manche par Blieriot.

On s'en souvient : à l'aube du 25 juillet 1909, Louis Blieriot décollait des Baraques, près de Calais, et s'élançait au-dessus de la Manche pour tenter d'atteindre les côtes anglaises. Il partit sur le « Blieriot XI », petit monoplane de 25 CV à trois cylindres qui n'avait que 8 mètres d'envergure et ne pesait que 300 kilos. Unique dispositif de sécurité : un flotteur composé d'une baudruche gonflée de 150 litres d'air.

L'appareil était primitif, mais le pilote était téméraire. Guidé par un de ses amis qui guettait l'apparition de son appareil et qui agitait un drapeau français, Blieriot atterrit, mais en touchant le sol il endommagea son avion et brisa son hélice. Qu'importait alors ! Il tenait la victoire.

Par réprimer le terrorisme

Par 218 voix contre 117, la Chambre des communes a adopté en seconde lecture le projet de loi donnant au gouvernement les pouvoirs nécessaires pour l'adoption de mesures destinées à prévenir les actes de terrorisme.

Sir Samuel Hoare, ministre de l'intérieur, a déclaré que parmi les documents découverts par la police, il s'en trouve un de particulièrement intéressant connu sous le nom de « plans » qui s'occupe de l'organisation des tentatives terroristes et expose la politique dont elles s'inspirent.

Ce document indiquait les différentes méthodes de sabotage concernant les manufactures d'avions par exemple, et d'une façon plus générale, les services d'utilité publique (eaux, égouts, incendies, électricité).

En Espagne

Le ministre espagnol de l'intérieur dément les informations publiées à l'étranger, selon lesquelles le général Queipo de Llano se serait dirigé sur la frontière française et que le général Yagüe aurait été arrêté à Madrid.

Le ministre dément en outre que le général Franco ait appelé sous les drapeaux un certain nombre d'hommes qui étaient démobilisés.

Toutes ces informations, dit-on dans les milieux officiels, sont sans fondement et n'ont été répandues qu'en vue de discréditer l'œuvre de reconstruction espagnole depuis la guerre civile.

Déclaration du général Aranda

Le général Aranda, chef de la mission militaire espagnole revenue récemment d'Allemagne, a accordé une interview à un correspondant du « Diário de Lisboa », à Valence :

« Je suis partisan, a déclaré le général Aranda, du rétablissement des relations amicales avec l'Angleterre. L'Espagne a toujours eu d'excellentes relations commerciales avec l'Angleterre et aussi avec la France, la Suisse et la Belgique. Or, en dehors de l'amitié qui nous lie aux pays totalitaires, nous devons pas manquer d'avoir des relations amicales avec les autres pays. »

L'activité militaire en Allemagne

L'activité militaire est toujours importante dans toute l'Allemagne.

Un nombre considérable de réservistes a été appelé à Munich et dans toute la Bavière. Ils doivent commencer les préparatifs nécessaires par les grandes manœuvres qui doivent se dérouler au mois d'août dans l'Allemagne centrale.

Réunion de diplomates allemands

Tous les représentants diplomatiques du Reich en Europe seront convoqués fin août à Berlin pour conférer avec le ministre des affaires étrangères.

Cette conférence aura pour objet de faire connaître aux diplomates les directions de la politique extérieure du Reich.

En Palestine

La rançon de 1.000 livres a été remise à un émissaire des bandits arabes qui, il y a quelques jours, ont enlevé le missionnaire américain Goldener junior. La somme a été versée en pièces d'argent.

qui avertit le public et dévoile les procédés employés par « les gangsters de la radio ». D'un autre côté, vient de se fonder à Paris, 31, quai de l'Horloge, l'Office de défense de l'acheteur, qui se charge de grouper les plaintes des victimes des commerçants maronnés difficiles à poursuivre sur un fait unique, car s'ils cotisent le précepte de l'escroquerie et s'ils la pratiquent en fait... en droit, ils ne sont pas toujours coupables.

Purger la radio de ses parasites commerciaux, c'est rendre service à tout le monde, aux auditeurs qui ne risquent plus d'acheter un « coucou » inutilisable, aux industriels sérieux qui retrouvent du travail pour leurs ouvriers, à l'État qui ne paiera plus d'impôts. C'est pourquoi il ne faut pas hésiter à contribuer à cette tâche.

de 10 piastres, conformément à la demande des rebelles.

L'agent arabe servant d'intermédiaire dans cette affaire, a, selon la coutume arabe, laissé son fils en otage à Bethléem jusqu'à ce que le missionnaire américain ait été remis en liberté.

Ajoutons qu'un message de la bande armée qui a enlevé M. Goldener junior a fait savoir que le prisonnier était en bonne santé.

La négociation anglo-japonaise

Un comité anglo-japonais comprenant M. Tanaka, consul à Tien-Tsin, et le colonel Ohta, du côté japonais ; le major général Pingott, et le consul Herbert, du côté anglais, s'est réuni pour discuter les questions délicates du maintien de l'ordre et de la police dans la concession britannique de Tien-Tsin.

L'agence Domei dit que la discussion a été empreinte de franchise et s'est déroulée dans une atmosphère conciliante dans le cadre de l'accord intervenu entre M. Arita et sir Robert Craige sur les questions générales qui forment l'arrière-plan de la situation à Tien-Tsin.

Il semble que le comité ait discuté les questions de contrôle et de recherche en commun des fauteurs de trouble et des éléments communistes anti-japonais ainsi que l'établissement d'un organe de liaison anglo-japonais en vue d'assurer le maintien de la paix.

EN PEU DE MOTS...

— Le 45^e régiment de chasseurs polonais a remis un diplôme et un écusson à la ville de Paris, dont il est le filleul.

— On annonce la mort du baron Emile d'Eranger, décédé à l'âge de 75 ans. Il était le promoteur du projet du tunnel sous la Manche. Il était né à Paris et fut naturalisé anglais en 1850.

— Au cours d'un lâcher de ballonnets à Mâcon deux d'entre eux ont été recaptés, le premier, près de Berlin ; le second, à Weimer, ce qui constitue le record de distance en l'espèce.

— Après avoir séparé une hirondelle de ses petits, des ornithologistes à Lanz, près de Tunis, la lâchèrent à une distance de plus de 100 kilomètres du point de départ. La vitesse atteinte par l'oiseau a dépassé 190 kilomètres à l'heure.

— Une température d'hiver règne dans toute l'Angleterre. Dans les plaines de Salisbury, la neige a fait son apparition. Des centaines de campeurs ont dû quitter leurs tentes démontées par des tempêtes de grêle.

NOS ÉCHOS

Méfiez-vous ! On écoute !

De fait de l'expulsion de Rome de notre confrère Jean Devau, il n'y a plus, aujourd'hui, dans la capitale italienne, qu'un seul journaliste français : le correspondant de l'Agence Havas.

M. Luigi Pome, le correspondant parisien du *Giornale d'Italia*, qui s'est vu notifier un arrêté d'expulsion, à titre de représailles, n'était, certes, pas le plus virulent des journalistes italiens dont nous tolérons la présence chez nous. Il était en France depuis une trentaine d'années et il n'est pas sûr que ses opinions fussent strictement conformistes...

Mais, comme tous les journalistes italiens, il était au gazes et au ordres. Il arriva fréquemment qu'on corrigé ses « papiers », à Rome, qu'on en accentua la malveillance, et bien entendu sa signature était laissée, malgré ces « ajouts » et ces modifications.

Il y a encore quantité de journalistes italiens à Paris, comme il y a ici également 70 journalistes allemands !

Or, nous n'avons, à Berlin, que 7 de nos confrères. Sept pour toute la presse française !

Pourtant les nuances de l'opinion en France sont fort nombreuses et justifieraient la présence, en Allemagne, d'un plus grand nombre de correspondants. Les journalistes allemands et italiens, au contraire, appartiennent à une presse synchronisée, sans nuance d'opinion, et de ce fait, pourraient être tout aussi bien remplacés par un seul homme — un fonctionnaire de l'agence officielle.

Mais les Allemands et les Italiens savent qu'on n'a jamais trop d'yeux pour voir, trop d'oreilles pour entendre, trop de langues pour répandre des bruits intéressés...

Pour conseiller le peuple.

À un de ses correspondants qui lui avait demandé s'il était communiste, Lamartine répondait à la date du 8 septembre 1847 :

« Non, Monsieur, je ne suis pas communiste, car j'ai la conviction raisonnée que le communisme détruirait à la fois la propriété, la famille, le travail, le capital, le salaire, l'État et la population même. Soyez convaincu, Monsieur, que ce n'est pas là la vie, mais le suicide... »

Il y a treize ans que l'œuvre de Lamartine est tombée dans le domaine public. Les éditeurs peuvent en tirer parti à leur gré. Comment se fait-il qu'il ne

LES MERCANTILES CONTRE LA PAIX

On se rappelle un article de Wickam Steed publié, il y a quelques semaines par la *Dépêche de Toulouse* où le grand journaliste d'outre-manche rapportait un propos que lui avait tenu, il y a six ans, le ministre roumain Titulesco : « On parle de réviser le traité de Versailles. Eh bien ! vous vous souviendrez un jour que Titulesco vous aura dit en 1933 : la révision de ce traité, c'est la guerre. » En d'autres termes, si ceux qui ont construit le traité de Versailles voulaient maintenir la paix, il leur fallait le défendre.

C'est ce qui ne fut pas fait. Quels sont les responsables ?

D'abord, en France, les socialistes qui, dès le lendemain de l'armistice, traitèrent de basses manœuvres politiciennes les inquiétudes de certains Français (dont alors la droite), devant le réarmement de l'Allemagne et son évidente décision de mauvaise foi ; qui taxèrent ceux qui nous voulaient militairement forts de vendus aux marchands de canons ; qui fétrent l'occupation de la Ruhr et notre résolution de faire respecter les pactes ; qui allèrent jusqu'à soutenir que notre vraie défense contre les appétits voisins était le désarmement et à prêcher la grève générale en cas de conflit armé. On ne dira jamais trop, dans le cas où l'encouragement donné aux violeurs des contrats les pousserait à des actes qui fussent amener la guerre, combien les socialistes français auraient de responsabilité dans la catastrophe.

À cette école sont venus se joindre, depuis six ans, les archontes du conservatisme qui, regardant les chefs fascistes comme leur sauvegarde contre une idéologie qui les épouvante, ont résolu de tout leur permettre La complaisance de ces docteurs pour les socialistes s'ils refusent, comme Paul Faure, de résister aux violations des pactes et leur colère contre ceux qui, comme Léon Blum repoussent leur ancienne erreur, comptent parmi les palinodies les plus symboliques de ce temps.

Mais les grands responsables dans le parti pris d'abandonner l'œuvre de Versailles, ont été ceux qui, n'ayant d'autre idéal que le gain matériel, ont, dès le lendemain de la guerre, voulu la « reprise des affaires » avec la nation vaincue, et dont les plus symboliques, il faut bien le dire, se trouvent parmi les peuples anglo-saxons. Me trouvant chez un de ces peuples, il y a trois ans, lors de la réoccupation de la Rhénanie par les Allemands, je n'oublierai jamais la révolte que j'y constatai, dans certains milieux, contre la protestation de la France, contre son attachement « enfantin » à la lettre des contrats, son refus de comprendre que « le monde n'est pas statique » et qu'il a d'autres soucis que la justice abstraite ».

Julien BENDA.

s'en soit pas trouvé un pour extraire des discours, des lettres du grand poète et des articles de son *Conseiller du Peuple*, toutes les pensées généreuses, toutes les exhortations éloquentes, toutes les suggestions judicieuses qui éclaireraient sur leurs devoirs, les Français du présent et de l'avenir ?

Restaurant.

Un de nos confrères, connu comme pince-sans-rire, déjeunait l'autre matin dans un restaurant renommé pour l'excellente chère qu'on y fait, mais aussi pour la hauteur de ses prix. Le service fut ce jour-là très lent. Si lent que notre spirituel ami s'agaca et fit appeler le gérant :

Certains essayent de donner le change

par des raisons humanitaires que je livre au lecteur. Un jour, c'est un membre de la Chambre Haute britannique qui déplore que les alliés « n'aient pas, à Versailles, traité l'Allemagne comme les Anglais ont autrefois traité les Boers ». Comme si les Boers avaient voulu la guerre qu'ils durent soutenir contre la Grande-Bretagne, et comme s'ils étaient restés inquiétants pour la paix après leur défaite. Une autre fois, c'est un des collègues de ce penseur qui prononce que « la génération allemande ignore tout de la dernière guerre et ne doit pas être rendue responsable de ce qu'ont fait ses aînés ». Comme si la jeune génération allemande n'était pas parfaitement instruite, comme celle du monde entier, des actions de son pays qui sont à la base du conflit et n'en devait pas être tenue responsable du fait qu'elle n'a pas une parole — au contraire — pour s'en désolidariser... Il y a une fable célèbre sur la gaucherie des loups qui se font bergers.

Le refus de défendre le traité de Versailles a été à base de profonde immoralité. Ce traité mettait hors d'état de nuire la nation dont les chefs avaient voulu la guerre, nation qui, non seulement ne les désavouait pas, mais songeait ouvertement à la revanche (rappelons-nous la sortie de Brockdorf-Rantzau dans la galerie des Glaces) ; il assurait aux États qui, après quatre années d'épreuves, avaient eu raison de cette nation, les moyens stratégiques pour la tenir désormais en respect. À ce titre, il était juste. Et il l'était encore parce qu'il rendait l'indépendance à de grands groupements jusque-là opprimés, même s'il lézait certaines minorités et comportait l'élément d'imperfection inhérent, depuis qu'il y a des États, à tous les règlements, qui suivent une guerre. Cette justice, les nations qui l'avaient établie devaient la défendre. Mais cette défense — qui eût été du même coup la défense de la paix — eût voulu certains renoncements matériels qu'elles n'ont pas consentis. On a parfois le sentiment qu'elles ne les consentent pas plus aujourd'hui quand on voit un homme d'État d'outre-Manche souhaiter un Allemagne « prospère », chose malaisément conciliable avec la volonté de tenir tête à ses prétentions, un autre déclarer que la tradition britannique veut que « les nécessités nationales n'entravent jamais le cours des affaires »...

La guerre n'est pas la seule qui exige des sacrifices. La paix réclame les siens. On se demande si certains hommes n'y sont pas encore plus hostiles qu'à ceux de la guerre [De « l'Ordre »].

— Mille excuses, monsieur, nous ne savions pas que vous étiez pressé !
Et l'humoriste :
— Je ne suis pas tellement pressé, mais je voudrais bien être servi avant que vos prix n'augmentent encore !

Humour britannique.

Un grand journal londonien publiait récemment sous le titre « Nouvelles sensationnelles » ce court texte :

« Le Danemark vient de s'engager à ne pas attaquer l'Allemagne. On annonce la déclaration de Shirley Temple affirmant qu'elle ne se livrera jamais à un brutal assaut contre Joé Louis, champion mondial de boxe. »

LE LISEUR.

Chronique du Lot

Enseignement Primaire

Liste des postes vacants pour le 4^e et dernier mouvement

Postes doubles : Molières G. et F. (Don), Reyrevignes, Bannes-Miers. Direction garçons : Latronquière. Garçons adjoints : Cajarc, Cardailiac, Espédaillac, Mayrinhac-Lentour, Souseyrac.

Garçons chargés d'écoles : Estal, Felzins, Laramière, Promilhanes, Rudelle, St-Laurent-Lolmie, St-Projet, Fargues, St-Germain, Soturac, Viacac.

Filles adjointes : Molières. Filles chargées d'école : St-Cernin (Lauzès).

Mixtes : Albiac, Auzac (St-Projet), Le Bastin, Beaumat, Bonneville (Cardailiac), Blars, Carluet, Dégagnazès, (Peyrilles), Flaungac, Gaillac (Cajarc), Jambusse (Saillac), Laborie (Prendeignes), Lafontade, Lunegarde, Martignac, Montet-et-Bouzal, Montlauzun, Pradelle (Durbans), Puyjournes, Suisse, Saignes, Saint-Chignes (Gramat), St-Cirq-Lapopie, St-Etienne (St-Paul-Labouffie), St-Géniez (Montcuq), St-Hilaire-Bessonnes, St-Perdoux, Sonac, Soullouès, Uzech-les-Oules, Vidalac, Vidallac.

Postes susceptibles de devenir vacants

Doubles : Boissières, St-Martin-le-Redon.

Garçons chargés d'école : Garçons adjoints : Figeac (collège), Figeac.

Mixtes : Belmont, Couzou, Lamotte-Fénelon, Sarrazac.

Les demandes devront parvenir à l'inspection académique pour le 1^{er} septembre, délai de rigueur. Les fiches n° 1 devront être adressées directement à l'inspection académique en même temps que les fiches n° 2.

Comme les titulaires, les élèves-maitres sortants, les stagiaires, les suppléants et intérimaires devront produire les fiches réglementaires.

Les instituteurs qui nommés à titre provisoire en 1938 se trouvent actuellement sans poste, devront en solliciter plusieurs pour ne pas se voir attribuer d'office un poste vacant quelconque.

Les instituteurs appelés sous les drapeaux en novembre prochain devront me signaler s'ils désirent ou non exercer jusqu'à leur départ.

L'inspecteur d'académie : C. BÉGUÉ.

Allocations aux agriculteurs

M. le sénateur Louis Garrigou vient de recevoir du Ministre de l'Agriculture la lettre suivante :

« Monsieur le sénateur et cher collègue,

« Vous avez bien voulu appeler de « nouveau mon attention sur les agriculteurs du département du Lot qui « ont sollicité des allocations de solidarité au titre des gelées de printemps de 1938.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que mes services poursuivent l'examen des demandes, au nombre de 20.000 environ, présentes par les agriculteurs auxquels « vous vous intéressez. La décision « attributive d'allocation intervient « dans le courant du mois de septembre prochain et je ne manquerai pas, le moment venu, de vous « en aviser.

« Veuillez agréer, Monsieur le sénateur et cher collègue, l'assurance « de ma haute considération. »

Le ministre de l'Agriculture, Signé : QUEUILLE.

REQUISITION DES VÉHICULES AUTOMOBILES

La loi du 18 juin 1934 fait une obligation aux propriétaires de véhicules automobiles vendus, détruits ou repris par un garagiste, d'en faire la déclaration à la mairie du lieu de leur résidence.

De même, doivent être déclarés, toujours à la mairie de la résidence, les achats et ventes de tracteurs et de remorques non soumis au permis de circulation (carte grise).

Nos lecteurs ont tout intérêt à ne pas négliger ces obligations, car ils pourraient être en cas de défaillance poursuivis en justice, à la requête de l'autorité militaire.

La fièvre aphteuse en Tarn-et-Garonne

Le maire de Montauban informe que, conformément à l'arrêté de M. le préfet de Tarn-et-Garonne, les agriculteurs ayant leur exploitation à mille mètres et plus des communes atteintes de fièvre aphteuse devront se munir d'attestations nécessaires à la mairie de leur commune et que les veaux de 2 à 3 semaines destinés à l'élevage et tous les porcs sans distinction ne pourront être déchargés.

Le maire de Montauban informe que, conformément à l'arrêté de M. le préfet de Tarn-et-Garonne, les agriculteurs ayant leur exploitation à mille mètres et plus des communes atteintes de fièvre aphteuse devront se munir d'attestations nécessaires à la mairie de leur commune et que les veaux de 2 à 3 semaines destinés à l'élevage et tous les porcs sans distinction ne pourront être déchargés.

Le maire de Montauban informe que, conformément à l'arrêté de M. le préfet de Tarn-et-Garonne, les agriculteurs ayant leur exploitation à mille mètres et plus des communes atteintes de fièvre aphteuse devront se munir d'attestations nécessaires à la mairie de leur commune et que les veaux de 2 à 3 semaines destinés à l'élevage et tous les porcs sans distinction ne pourront être déchargés.

Le maire de Montauban informe que, conformément à l'arrêté de M. le préfet de Tarn-et-Garonne, les agriculteurs ayant leur exploitation à mille mètres et plus des communes atteintes de fièvre aphteuse devront se munir d'attestations nécessaires à la mairie de leur commune et que les veaux de 2 à 3 semaines destinés à l'élevage et tous les porcs sans distinction ne pourront être déchargés.

Le maire de Montauban informe que, conformément à l'arrêté de M. le préfet de Tarn-et-Garonne, les agriculteurs ayant leur exploitation à mille mètres et plus des communes atteintes de fièvre aphteuse devront se munir d'attestations nécessaires à la mairie de leur commune et que les veaux de 2 à 3 semaines destinés à l'élevage et tous les porcs sans distinction ne pourront être déchargés.

Le maire de Montauban informe que, conformément à l'arrêté de M. le préfet de Tarn-et-Garonne, les agriculteurs ayant leur exploitation à mille mètres et plus des communes atteintes de fièvre aphteuse devront se munir d'attestations nécessaires à la mairie de leur commune et que les veaux de 2 à 3 semaines destinés à l'élevage et tous les porcs sans distinction ne pourront être déchargés.

Le maire de Montauban informe que, conformément à l'arrêté de M. le préfet de Tarn-et-Garonne, les agriculteurs ayant leur exploitation à mille mètres et plus des communes atteintes de fièvre aphteuse devront se munir d'attestations nécessaires à la mairie de leur commune et que les veaux de 2 à 3 semaines destinés à l'élevage et tous les porcs sans distinction ne pourront être déchargés.

Le maire de Montauban informe que, conformément à l'arrêté de M. le préfet de Tarn-et-Garonne, les agriculteurs ayant leur exploitation à mille mètres et plus des communes atteintes de fièvre aphteuse devront se munir d'attestations nécessaires à la mairie de leur commune et que les veaux de 2 à 3 semaines destinés à l'élevage et tous les porcs sans distinction ne pourront être déchargés.

Le maire de Montauban informe que, conformément à l'arrêté de M. le préfet de Tarn-et-Garonne, les agriculteurs ayant leur exploitation à mille mètres et plus des communes atteintes de fièvre aphteuse devront se munir d'attestations nécessaires à la mairie de leur commune et que les veaux de 2 à 3 semaines destinés à l'élevage et tous les porcs sans distinction ne pourront être déchargés.

Le maire de Montauban informe que, conformément à l'arrêté de M. le préfet de Tarn-et-Garonne, les agriculteurs ayant leur exploitation à mille mètres et plus des communes atteintes de fièvre aphteuse devront se munir d'attestations nécessaires à la mairie de leur commune et que les veaux de 2 à 3 semaines destinés à l'élevage et tous les porcs sans distinction ne pourront être déchargés.

Le maire de Montauban informe que, conformément à l'arrêté de M. le préfet de Tarn-et-Garonne, les agriculteurs ayant leur exploitation à mille mètres et plus des communes atteintes de fièvre aphteuse devront se munir d'attestations nécessaires à la mairie de leur commune et que les veaux de 2 à 3 semaines destinés à l'élevage et tous les porcs sans distinction ne pourront être déchargés.

Le maire de Montauban informe que, conformément à l'arrêté de M. le préfet de Tarn-et-Garonne, les agriculteurs ayant leur exploitation à mille mètres et plus des communes atteintes de fièvre aphteuse devront se munir d'attestations nécessaires à la mairie de leur commune et que les veaux de 2 à 3 semaines destinés à l'élevage et tous les porcs sans distinction ne pourront être déchargés.

Le maire de Montauban informe que, conformément à l'arrêté de M. le préfet de Tarn-et-Garonne, les agriculteurs ayant leur exploitation à mille mètres et plus des communes atteintes de fièvre aphteuse devront se munir d'attestations nécessaires à la mairie de leur commune et que les veaux de 2 à 3 semaines destinés à l'élevage et tous les porcs sans distinction ne pourront être déchargés.

Le maire de Montauban informe que, conformément à l'arrêté de M. le préfet de Tarn-et-Garonne, les agriculteurs ayant leur exploitation à mille mètres et plus des communes atteintes de fièvre aphteuse devront se munir d'attestations nécessaires à la mairie de leur commune et que les veaux de 2 à 3 semaines destinés à l'élevage et tous les porcs sans distinction ne pourront être déchargés.

Le maire de Montauban informe que, conformément à l'arrêté de M. le préfet de Tarn-et-Garonne, les agriculteurs ayant leur exploitation à mille mètres et plus des communes atteintes de fièvre aphteuse devront se munir d'attestations nécessaires à la mairie de leur commune et que les veaux de 2 à 3 semaines destinés à l'élevage et tous les porcs sans distinction ne pourront être déchargés.

LES ENFANTS DU QUERCY A TOULOUSE

Avec une persévérance digne d'éloges, le très actif président du comité des fêtes des Enfants du Quercy, M. Cures, ménage tous les ans, à ses compatriotes résidant à Toulouse, une excursion.

Celle organisée en Andorre demeurera dans le souvenir de ceux et de celles qui y participèrent comme la plus agréable, la plus pittoresque et aussi, avouons-le, la plus riche en émotions.

Le départ, qui était fixé pour 4 h. 15 du matin, fut marqué par un épouvantable orage.

Lorsque, de la place du Capitole, le car démarra, les éclairs illuminaient Toulouse et le tonnerre grondait.

L'enthousiasme n'était pas grand car certains pessimistes prévoyaient que l'excursion serait sérieusement compromise.

Un seul avait confiance, M. Cures, qui, lui, confiant aux prédictions météorologiques, assurait que la journée serait ensoleillée.

Et la prophétie se réalisa puisque au Castelet, où devait avoir lieu une distribution de brioches, l'arc-en-ciel apparut au-dessus des montagnes et le ciel devint bleu.

Après une courte halte, le car reprit sa marche.

Ce fut alors la course à travers les montagnes.

Comme sur un écran, clochers, chaâteaux, maisons aux toits de briques ou d'ardoises se détachaient sur les hautes murailles de rocaïlle brune parsemée de genêts et de bruyères.

C'était Foix, avec son château aux trois tours célèbres autant par les fastes des comtes de Foix qui l'habitaient que par les mémorables et nombreux sièges qu'il a soutenus.

C'était Ax-les-Thermes, centre touristique, dont l'attrait est aussi grand que beaucoup d'autres et qui mérite d'être mieux connu.

C'était l'Hospitalet avec le col de Fraymiquel ou d'Embalire (2.409 m.) d'où l'œil embrasse un vaste panorama sur tout le pays andorran ; le cirque des Pessons, où naît la Valira del Oriu parmi un chaquet de 18 lacs, dans un site granitique que pare la maigre végétation des pins à crochet.

Et puis ce furent Encamp, paroisse d'Andorre, formée de quatre petits hameaux : Los Bons, Trémat, Vila, La Masquera.

Un arrêt aux Escaldes après avoir traversé un champ de neige au port d'Envalira ; enfin Andorre-Vieille, aux rues tortueuses, avec une grande place au centre du village où sont ouverts de petits magasins. Les toits d'ardoise des maisons sont tapissés par l'escarpement oriental du Puig d'Anclar (2.317 m.), dont les cimes déchiquetées et dénudées donnent au paysage un aspect fort curieux par contraste avec la végétation du bas de la vallée.

Après un repas qui fut servi à l'hôtel des Pyrénées, les Enfants du Quercy visitèrent avec intérêt la Casa de la Vall, ou palais du gouvernement, édifice du XVII^e siècle, situé dans une position presque fortifiée sur un rocher qui borde le village au sud-est.

Avec sa tourelle en échauguette, ses fenêtres étroites et son architecture massive, il offre un aspect plus militaire que civil.

A l'intérieur, les visiteurs purent admirer d'admirables fresques du XVII^e siècle, le réfectoire des conseillers, la salle du conseil et son curieux mobilier.

Très intéressante fut la visite de l'église avec son vaisseau roman du XVIII^e siècle et ses six autels ornés de riches boiseries surchargées de dorures.

Ce fut sous un magnifique soleil que se termina la visite d'Andorre-Vieille.

Puis, ce fut le retour par le port d'Envalira, le Pas-de-la-Casa, Ax-les-Thermes, le Castelet, où fut servi à l'hôtel Maury, un dîner au menu des mieux composés.

A minuit, les Enfants du Quercy étaient à Toulouse.

A noter, véritable innovation, que les toasts qui auraient dû être prononcés à la fin du repas au Castelet, le furent tandis que le car faisait du 60 sur la route.

Les Enfants du Quercy sont reconnaissants à leur sympathique président du comité des fêtes de l'agréable excursion qu'il sut leur ménager.

M. Cures rêve pour l'an prochain d'une échappée vers la Côte Vermeille ; or, chez M. Cures, un rêve est déjà une réalisation.

M. ROBIN, Chirurgien-Dentiste, à Cahors, informe sa clientèle que son Cabinet dentaire est transféré, 1, rue Hautesserre (côté Magasin des Tabacs).

COUR D'ASSISES DU LOT

Liste des jurés qui seront appelés à siéger pendant la prochaine session des assises qui s'ouvrira le 25 septembre, sous la présidence de M. Méric, conseiller à la cour d'appel d'Agen :

Jurés titulaires

MM. Eugène Levat, commerçant à Martel ; Julien Périé, cultivateur à Figeac ; Ephrem Alibert, propriétaire à Sauzet ; Clément Négret, agriculteur à Montvalent ; René Arnal, cultivateur à Lentilhac ; Jean Séguy, agent d'assurance à Cahors ; Charles Doumer, retraité, maire de Montcuq ; Fernand Lagarde, négociant, maire de Saint-Clair ; Pierre Armengaud, agriculteur à Pescadore ; Albert Vermet, maire à Mayrinhac-Lentour ; Henri Lamothe, propriétaire à Loubressac ; Jean-Baptiste-Auguste Glénadel, économe d'hôpital à Gourdon ; Jules Cassan, agriculteur à Saint-Hilaire-Bessonne ; Armand Pèchuzel, cultivateur à Saint-Vincent-de-Péridit ; Alfred Labrunie, maire à Leyme ; Henri Jaussely, retraité à Martel ; Baptiste Loubradou, boulanger à Fontanes-Lalbenque ; Victor Delmas, négociant à Gramat ; Pierre Sahuc, boulanger à Castelnau-Montratrier ; Henri Landelle, artiste peintre à Gramat ; Gustave Caprel, horloger à Gramat ; Jean Falcymanne, propriétaire, maire de Biau ; Jean Dablanc, cultivateur à Varaire ; Noël Fournié, propriétaire à Villesgès ; Florimond Guinot, propriétaire à Reyrevignes ; Clément Montagnac, propriétaire, maire de Montlauzun ; Xavier Costes, propriétaire-cultivateur à Goujonnac ; Elie André, cultivateur à Milhac ; Jean-Laurent Garrigues, négociant à Floresas ; François Delbos, cultivateur à Saint-Cirq-Soullagais ; Léon Souleillon, agriculteur à Bégouhac (Cahors) ; Charles Vézio, pâtissier à Puy-l'Évêque ; Léon Baraillé, cultivateur à Figeac ; Fernand Moulhayrat, receveur des postes à Prayssac ; Gabriel Rigal, forgeron à le Bourg ; Alfred Laporte, négociant à Cahors.

Jurés suppléants

MM. Prosper Guérin, négociant à Cahors ; Louis Gaston, capitaine en retraite à Cahors ; Jean Dellard, agent d'affaires à Cahors ; Jean Lagarde, pharmacien à Cahors.

Carburants détaxés à usage agricole

La Préfecture nous communique avec prière d'insérer :

L'article 8 de la loi du 13 août 1936 a prévu que les agriculteurs qui possèdent des moteurs agricoles, des motoculteurs et des tracteurs et qui emploient ces appareils aux travaux agricoles et à ceux des exploitations agricoles et à ceux des exploitations maraîchères et horticoles, professionnelles, sans effectuer aucun transport sur route, ou qui les utilisent pour remorquer, sur route, les appareils de battage, de défrichement et de défoncement et pour assurer leur fonctionnement, pourront obtenir des contingents exonérés.

Pour bénéficier de cette exonération, les intéressés doivent adresser à la recette locale des contributions indirectes leurs demandes de carburant en indiquant la superficie de leur exploitation, la nature et la durée des travaux à exécuter, la puissance des moteurs et des tracteurs utilisés pour l'accomplissement des dits travaux. Cette déclaration doit être visée par le maire et être remise avant le 1^{er} août, délai de rigueur, au service local des contributions indirectes.

Les contingents alloués sont accordés à chaque agriculteur pour la campagne agricole qui va du 1^{er} octobre au 30 septembre de l'année suivante.

Cour d'appel d'Agen

Un chiffonnier de Montauban, le nommé Altier, avait témoigné devant le tribunal correctionnel, dans l'affaire de vol de plumes et de chiffons dont les auteurs Cabridens et Rouère furent condamnés à 15 mois de prison chacun.

Mais, au cours de l'audience, il fut établi que le chiffonnier Altier avait fait un faux témoignage et le tribunal prononça contre lui une peine de un mois de prison.

Sur appel, la Cour d'appel d'Agen a élevé la peine infligée à Altier à deux mois de prison.

Naturalisations

Sont naturalisés Français : de Zorzi (Luigi), cultivateur, né le 15 juin 1914 à San-Giorgio (Italie), demeurant à Cremps (Lot), Forgac (Vladimir), agriculteur, né le 21 septembre 1916 à Stara-Pazova (Yougoslavie), demeurant à Puy-l'Évêque (Lot).

Est réintégré dans la qualité de Française qu'elle avait perdue par son mariage avec un étranger, Mme Maria Laval, femme Venti, née le 6 octobre 1903, à Floirac (Lot), demeurant à Suresnes (Seine).

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot, pendant la semaine du 10 au 15 juillet 1939 a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 1 homme, 2 femmes, Interlocaux : 2 hommes, 3 femmes. En extra : néant.

Demandes d'emplois non satisfaites : 9 hommes, 5 femmes.

Offres d'emplois non satisfaites : 4 hommes, 1 femme.

« Le fonds municipal de chômage a secouru, la semaine précédente, 15 chômeurs. »

CAHORS

Légion d'honneur

Par décret du 13 juillet 1939 :

M. Latron (Gabriel-Camille), ancien soldat du 7^e d'infanterie (ancien régiment de Cahors), mutilé de guerre à 100 0/0 est nommé chevalier de la légion d'honneur.

Croix du Combattant volontaire

La croix du combattant volontaire vient d'être décernée à M. Jules Despeyroux, secrétaire de mairie à Espédaillac (Lot).

VIE SYNDICALE

Les cheminots retraités adhérents à la section nationale de la Fédération des cheminots sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 30 juillet 1939 à 10 heures du matin : Bourse du travail de Cahors. Présence indispensable. — Le secrétaire : A. LEROUX.

Grave collision

Lundi soir, M. Fernand Bories, mécanicien à Concots, sortait à moto d'une cour, située en bordure de la route de Limoges, lorsqu'il fut heurté par une auto qui passait.

M. Bories relevé sans connaissance, fut transporté dans une maison voisine.

Dans la soirée il a été examiné par les docteurs Couderc et Rougier, appelés qui lui donnèrent les soins nécessaires par son état, qui espérons-le ne sera pas très grave.

Les Sports

GRANDE COURSE CYCLISTE du 23 juillet 1939

On nous communique :

Dimanche s'est couru la Grande épreuve, organisée par l'Etoile sportive cadurcienne. Sur 45 engagés 38 prirent le départ, seule l'absence de Prior et Puy de Carcassonne était à regretter car ce sont deux qui auraient pu en montrer aux meilleurs.

La course fut ce qu'elle promettait, une belle empoignée, les jeunes se dépensèrent et conservèrent la tête jusqu'à leur classement et ce fut avec un juste mérite que Rovaris, de l'Etoile, se classa 1^{er} devant Leymond de la Pédale cadurcienne. Notre jeune espoir, Robert, se classa 3^e au milieu du peloton des as ; parmi ceux-ci, le Parisien Roland fut, dès le début, malheureux et par deux crevaisons perdit un tour ainsi que son équipier Debenne ; en vrais sportifs ils continuèrent la course et par leur présence contribuèrent beaucoup à son succès.

Tous les coureurs sont à féliciter, ils se dépensèrent de bout en bout ; toute la foule massée derrière les barrières et sur tout le parcours ne ménagea pas ses encouragements à tous. Parmi les coureurs chacun avait choisi son favori, ce furent certainement Lucien Weiss, Berrendéro, Londéro, Dérozier qui l'emportèrent ; la chance ne sourit pas à Dérozier qui paraissait en grande forme, cependant de tout le lot ce fut Estèves de Montauban qui l'emporta et gagna détaché, ce qui prouve une fois de plus sa grande classe. Martino, son équipier, se classa second à l'arraché devant Weiss. Enfin ce fut une belle journée cycliste et certainement chacun se retirera enchanté d'avoir vu une belle course.

L'Etoile sportive avait à cœur de prouver qu'à Cahors on pouvait faire bien ; chacun fit de son mieux et le service d'ordre fut organisé d'une façon impeccable par M. le Commissaire de Police qui, tout au long de la course, fut des nôtres, encore une fois merci à tous et rendez-vous pour l'an prochain.

Dimanche 30 juillet devant le café de la Gare aura lieu le tirage de la tombola et la fête se clôturera par un bal qui sera comme toujours gracieusement diffusé par M. Mandon, représentant des postes de T.S.F. Ducrétet Tompson qui, dimanche, offriront 1.000 francs au premier des as.

Tout le monde voudra dimanche connaître le vainqueur qui gagnera le superbe vélo et tous les autres lots, à tous rendez-vous dimanche à 21 h. place de la gare. — Le comité de l'Etoile.

Classement de la course : As : 1. Estèves ; 2. Martino ; 3. Weiss ; 4. Londéro ; 5. Berrendéro ; 6. Vreziou ; 7. Bonnamy ; 8. Verdu ; 9. Roland ; 10. Debenne.

Jeunes : 1. Rovaris ; 2. Leymond ; 3. Robert ; 4. Rougier ; 5. Barres ; 6. Lafarge.

Blessée par une faucille

Profitant d'un moment d'inattention de ses parents occupés à moissonner, la jeune Couderc, de Touffailles (commune de Valprionde), âgée de 6 ans, se saisit d'une faucille et voulut la manier. Mais elle se blessa au pied droit assez sérieusement et fut transportée à Lauzerte où elle reçut les soins nécessaires par son état.

Ne partez pas en vacances sans l'heure exacte. En divisant vos journées vous multipliez vos joies.

Mandelli

JOAILLIER-ORFÈVRE, CAHORS Dépositaire de la montre de précision Oméga

MANDELLI échange au plus haut cours vieux bijoux, monnaies or et argent

AUX PRODUCTEURS DE LAVANDE DU QUERCY

Il est rappelé que l'atelier de distillation de Cahors-Cabazat sera ouvert à partir de vendredi prochain, 28 juillet.

Les producteurs de la région de Cahors et du Gourdonnais qui n'ont pas encore jugé à propos, et avec raison, de faire la cueillette de leur fleur avant la fin des moissons, pourront, croyons-nous, procéder à cette opération, à partir des premiers jours du mois d'août, vers la fin de la défioraison. A cet effet, ils profiteront, si possible, d'une période de beau temps, pour s'assurer une récolte abondante et de qualité.

Nous insistons tout particulièrement auprès des intéressés pour qu'ils assistent personnellement aux opérations de distillation de leur récolte ou s'y fassent représenter par des mandataires. En prenant livraison de l'essence obtenue, ils devront verser les frais de distillation.

Les distillations prendront fin le 15 septembre prochain. — Le Bureau.

Vol d'une roue de vélo

M. Lagarrigue, propriétaire à Montet-et-Bouzal, s'était rendu à bicyclette à la fête votive de Sabadel-Latronquière.

Lorsqu'après la fête il voulut reprendre sa bicyclette, il s'aperçut que la roue arrière avait été enlevée.

Plainte fut déposée à la gendarmerie, qui après une enquête découvrit l'auteur du vol. C'était le nommé Jean Baldran, âgé de 21 ans, ouvrier agricole à Laurettes, qui a reconnu les faits.

Mais, au cours de l'enquête, le jeune C... 17 ans, cultivateur à Laurettes, interrogé par les gendarmes, à titre de témoin, déclara qu'il ne connaissait rien de l'affaire, mais après un nouvel interrogatoire, il dut reconnaître qu'il avait menti et qu'il était, au contraire, très au courant de l'affaire. En effet, il avait aidé Baldran à démonter la roue de la bicyclette de M. Lagarrigue.

C... a été inculpé de complicité.

Accidents du travail

M. Adrien Vierra, 33 ans, fondeur aux Etablissements Meyrat s'est brûlé à la corne de l'œil droit au moment de la coulée. M. le docteur de Nazaris lui a donné les soins et a prescrit un repos de 10 jours.

M. Marcel Pagès, 47 ans, maçon à l'Entreprise Soupire, a été brûlé au visage et aux bras par de la chaux. Il a été soigné par M. le docteur Malbec qui a prescrit 20 jours de repos.

Auto contre vélo

M. Jean-Baptiste Puech, du village de Magnol (commune de Tauriac), se dirigeait à bicyclette vers Tauriac, lorsqu'il fut heurté par une auto.

Très grièvement blessé, M. Puech, après avoir reçu les soins d'un docteur, a été transporté dans une clinique de Tulle.

Trouvailles

Il a été trouvé : une manivelle d'auto, par M. Rodriguez ; une valise, par M. Goethgus ; une bicyclette, par M. Gauthier ; un gant, par Mme Arbouys.

Arrondissement de Cahors

Mercuès

Fête locale. — Notre fête locale aura lieu les 5, 6 et 7 août, et on peut être certain que, comme tous les ans, rien n'a été négligé par les organisateurs pour que le succès soit complet. Voici le programme :

Samedi 5 août : à 22 heures : tour de ville en fanfare, annonce de la fête par des salves d'artillerie, bal de nuit.

Dimanche 6 août : à 10 heures : distribution des bouquets ; à 11 heures : dépôt d'une gerbe de fleurs au monument aux morts ; à 15 heures : jeux divers ; à 16 heures, bal ; à 22 heures, bal de nuit.

Lundi 7 août : à 16 heures : jeux nautiques, course à la nage, concours de plongeurs, jeu du tonneau ; à 18 heures : courses à pied, jeux de la ficelle, de la poêle ; à 18 h. 30, bal ; à 21 h. 30, bal.

Arcambal

Chien trouvé. — Il a été trouvé une chienne noire, le poitrail et le bout de la queue blancs, haute de 40 cm. C'est une chienne de chasse qui tient du basset.

La réclamer à Mme Vve Lepuis à Arcambal.

Castelnau-Montratrier

Syndicat d'initiative. — Depuis bien des années il est question de créer dans l'intéressante région de Castelnau-Montratrier un syndicat d'initiative qui comprendrait toutes les personnes qui se préoccupent de l'intérêt de notre cher canton et de la prospérité de notre jolie petite ville.

Nous devons faire connaître les beautés et les charmes de notre beau Quercy sillonné de routes en parfait état, particulièrement propres à la circulation des autos.

Notre région est riche en sites pittoresques, en monuments antiques, mal connus, en rivières fort belles et poissonneuses. Fruits et primeurs, beaux et délicieux chasselas dorés abondants. Que faut-il de plus pour attirer de très nombreux touristes. Il suffirait de faire connaître notre magnifique pays.

Que notre maire dévoué M. F. Mazelié tente cet effort. Il sera certainement secondé par beaucoup de personnes qui connaissent parfaitement tous les points intéressants de notre canton et le syndicat d'initiative constitué et fonctionnant

Dernière heure

Un discours radiodiffusé de M. Reynaud

M. Paul Reynaud, ministre des finances, prononcera vendredi, à 20 heures, un discours radiodiffusé par les postes d'Etat, dans lequel il indiquera la portée des principaux décrets-lois signés au Conseil des ministres, notamment ceux qui concernent les questions administratives, économiques et sociales.

Un avion à ailes battantes

De Tunis. — On apprend que le Centre des recherches aéronautiques de Tunis, dirigé par le général Cordéro di Montezemolo, est en train de mettre au point un prototype d'avion à ailes battantes. Les études seraient déjà très avancées.

Hitler serait malade (?)

De Londres. — D'après un journal polonais « Dziennik Ludowy » Hitler serait malade. Il souffrirait des suites de deux crises nerveuses très graves et un médecin viennois spécialiste des maladies des nerfs, aurait été mandaté à Berchtesgaden pour l'examiner, mais il aurait refusé de se rendre auprès du dictateur.

Attentats terroristes à Londres

De Londres. — Deux explosions se sont produites mercredi soir, à la consigne de la gare de King's Cross, à Londres. 14 personnes ont été blessées. Les dégâts sont très importants. On croit que cet attentat est l'œuvre de membres de l'armée républicaine irlandaise.

REMERCIEMENTS

Madame, Monsieur CAZALENS et leur fils Eloi ; Madame Veuve BERGOUINOUX et sa fille, à Gramat ; Madame, Monsieur BERL et leur fille, à Toulouse ; Madame et Monsieur LABARTHE, à Cahors ; Madame et Monsieur PLANES, à Couffoulet (Tarn) ; Madame et Monsieur TOCABEN, à Brive-la-Gaillarde ; Madame Veuve CAZALENS et ses enfants, à Saint-Lieux (Tarn) ; Madame et Monsieur DELPOUX, à Paris, ainsi que leurs nièces, neveux, cousines et cousins remercient bien sincèrement tous les amis et alliés qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que ceux qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Marcelle CAZALENS

AVIS DE DÉCÈS

Madame Veuve BOISSIERES Francois ; Monsieur et Madame Maurice MILHAS, née BOISSIERES ; Monsieur et Madame BOISSIERES Antoine et sa famille ; Monsieur et Madame GIRMA Baptiste, née BOISSIERES ; Monsieur et Madame BRUGIDOU, née BOISSIERES et sa famille ; Madame et Monsieur ALBOUYS et sa famille ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur F. BOISSIERES
Retraité des P.T.T.

Les obsèques auront lieu vendredi en l'Eglise St-Urcisse à 8 h. 3/4.
Réunion maison mortuaire, 55, rue Nationale.

Cabinet Immobilier

(20^e année)

J. DELLARD

propriétaire, 1, rue Mar-Joffre

CAHORS

VENTE ET ACHAT

toutes propriétés

Châteaux, villas, tous immeubles

ville et campagne

TERRAINS A BATIR

Fonds de commerce

Prêts hypothécaires

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

de même importance car notre distingué compatriote M. Bach, rédacteur en chef de « La Petite Gironde » à Toulouse, se vit de la même manière boycotté par les verbeuses réflexions de M. Georges Péters et sa firme...

Voilà donc le cas que l'on fait à Paris des confédérés de province qui s'appliquent à donner à leurs causeries une expression vraiment littéraire du terroir méridional.

Nous connaissons la réponse qui va nous être faite :

On donnera des instructions pour que les confédérés parlent à une heure différente de façon à ne pas les troubler dans leur horaire. Et pour cela on les fera causer au micro à des heures impossibles où le monde du travail méridional, particulièrement agricole, est dans l'impossibilité de les écouter.

Mais il y a longtemps déjà que les paysans sont fixés sur les horaires de la radio d'Etat qui fait consciemment ou inconsciemment tout ce qu'il faut pour les dégoûter de l'écoute.

A l'heure où le paysan rentre des champs et où il serait disposé à ouïr des nouvelles de la journée et des causeries régionalistes, il n'a plus que du chant, des opéras qu'il n'écoute même pas et ma foi il se distrait avec les gaietés de Radio-Toulouse, même si elles sont pimentées de réclames.

Il y a dans la Radio-d'Etat une incompréhension totale des besoins intellectuels de la paysannerie française. C'est un fait que nous venons une fois de plus d'illustrer d'un suggestif exemple sans nous faire d'ailleurs d'illusion sur la routine persistante de l'administration qui nous enverra promener, ce qui n'empêchera pas le mécontentement général des auditeurs de couvrir sous la cendre en attendant de le manifester le jour où on leur en fournira les moyens...

L'Ecouteur méridional.

N. B. — Le « Journal du Lot » a demandé à M. Ernest Lafon le texte de sa causerie sur « La grande peur » et nos lecteurs auront du moins l'avantage de la lire dans nos colonnes puisque les auditeurs de la T.S.F. n'en ont pas eu pour leur argent !... Nous la donnerons aussitôt qu'elle nous sera parvenue.

Les verrues se soignent par l'intérieur

Pour des raisons encore mal connues, les cellules (celles de la peau, comme celles qui recouvrent nos organes), se mettent à proliférer. C'est ainsi qu'apparaissent : verrues « poireau », fibromes, et tumeurs. Ce que l'on sait, par contre, c'est que cette multiplication cellulaire anormale coïncide avec un appauvrissement des tissus en magnésium. Fournissons donc du magnésium à notre organisme en prenant régulièrement des Sels Largan (chlorure de magnésium, sels de mangane, sels de fruits). Non seulement nous combattons « l'anarchie cellulaire », mais nos organes fonctionnent mieux, notre foie décongestionné accomplira son rôle de « nettoyeur » et nous éprouverons un délicieux bien-être. Le flacon de Sels Largan, permettant de faire soi-même un litre de solution reminéralisatrice et revitalisante, coûte 9 fr. 05 et dure 16 jours. Ttes Phies.

Petites annonces économiques

INDÉFRISABLE sans fils, procédé moderne, la tête entière, tout compris, depuis 50 francs. Coiffure Delcombel, 8, Bd Gambetta, Cahors.

AGENCE IMMOBILIÈRE

ACHAT - VENTE & LOCATION D'IMMEUBLES - PROPRIÉTÉS DE RAPPORT & DAGRÈMENT ANTIQUITÉS

Châteaux - Maisons - Villas - Jardins Bois - Fonds de Commerce

A.-Cyrille VAISSIÉ

2, Rue du Portail-Alban, 2

CAHORS (Lot)

2 fr. 75 les 125 grammes ; fromages, 0 fr. 50 à 2 fr. pièce.

Prochaine foire le 10 août prochain.

Corn

Nos compatriotes. — Nous avons eu le plaisir, ces temps derniers, de revoir deux excellents enfants de Corn, établis en Extrême-Orient : M. Fréjaville Honoré, officier pilote au port de Hai-Phong (Tonkin), et M. Langlais Florent, directeur de station radiotélégraphique à Chang-Hai. Agés de 38 ans seulement et tous deux issus de familles très modestes, ils se sont élevés, par leur travail acharné et leur vive intelligence, à une situation remarquable. Ajoutons qu'ils sont restés d'excellents fils et que chacun admire avec quelle sollicitude ils assurent le bien-être de leurs vieux parents. Nous nous réjouissons d'avoir pu reprendre contact avec eux et nous leur adressons nos vives félicitations. De leur bouche autorisée des renseignements précis sur la situation de quelques-uns de nos territoires d'outre-mer.

Espédaillac

Pour les pauvres. — Notre compatriote, M. Emmanuel Hug, demeurant à Verdes (Eure-et-Loir), a adressé à M. le maire d'Espédaillac, une somme de 500 francs, destinée au Bureau de bienfaisance.

M. Hug a été aussitôt remercié pour son geste généreux par M. le maire.

Obseques. — Dimanche matin, ont eu lieu avec les concours d'une nombreuse assistance les obsèques de Mme Vve Rossignol, née Barry, 85 ans, demeurant chez ses enfants, Mme et M. François Falguères, aux Trois-Lacs, commune d'Espédaillac.

Nous adressons à toute la famille nos plus sincères condoléances.

Saint-Céré

Election au Conseil d'arrondissement. — Au cours d'une réunion des maires et adjoints du canton de St-Céré, il a été demandé à M. Bennet, premier adjoint au maire de St-Céré, de poser sa candidature au Conseil d'arrondissement, en remplacement du regretté M. Castanié.

Le choix de ce candidat sera certainement approuvé par les électeurs du canton.

La moisson ne se fait pas toute seule

Voici l'époque où l'agriculteur doit, sous une lourde température, effectuer de pénibles travaux. C'est le moment pour lui de faire sa cure de Quinotone. Source de puissance et de santé, la Quinotone donne bon appétit, fait les muscles solides, le corps robuste et coûte seulement 5 fr. 85. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Syndicat d'initiative. — La Journée des « Amitiés gourdonnaises ». — Ci-dessous copie d'une lettre que nous adressons à tous les « Déracinés » membres cotisants de notre syndicat. Nous ajoutons cependant que cette journée perdrait du sens que nous entendions lui conserver si elle excluait quelqu'un de la grande famille gourdonnaise ; c'est pourquoi nous reproduisons cette lettre en spécifiant qu'ici elle s'adresse à tous et que nous serons heureux d'y voir participer tous ceux qui comprennent le sentiment auquel nous obéissons.

« Monsieur et cher compatriote, « La Journée des « Amitiés gourdonnaises » spécialement inaugurée pour vous en 1937, tend à devenir la seconde fête locale de Gourdon.

« Elle aura lieu, cette année, le 3 septembre et vous pourrez en lire très prochainement le programme détaillé dans les journaux locaux.

« Nous tenons cependant à insister d'ores et déjà pour qu'on assiste nombreux à l'assemblée générale qui se tiendra à 10 heures dans la salle de la mairie. Vous y entendrez le rapport moral qui résumera le travail du comité pendant un an et les résultats obtenus.

« Immédiatement après la séance, vous aurez le plaisir d'écouter le charmant causerie qu'est M. Calmajeane-Course, président du « Plus grand Quercy », dans une conférence sur notre compatriote Gustave Larroumet.

« Le repas amical (dont le prix est fixé à 30 fr.) aura lieu à midi. Nous

vue d'un développement toujours plus perfectionné de l'art technique, expérimental, professionnel.

C'est ainsi qu'un emplacement spécial, avec stands appropriés, sera réservé aux écoles d'artisanat, d'agriculture du Lot, ainsi qu'aux écoles communales de Figeac et de la circonscription et à nos deux collèges de filles et de garçons.

Echos du Palais. — La cour d'appel d'Agen a confirmé la peine à 15 mois de prison, prononcée par le tribunal de Cahors, contre Cabridens et Rouère, mais a supprimé l'interdiction de séjour, prononcée contre Cabridens.

Par jugement, en date du 16 mai 1939, le tribunal avait condamné le docteur L... de Gourdon, à une amende de vingt-cinq francs, et M. B... à une amende de cent francs (collision).

La cour d'appel d'Agen a réformé le jugement et prononcé une amende de trente francs contre le docteur L... et ramené à soixante francs l'amende prononcée contre M. B...

Grave accident. — Samedi, vers les 17 heures, un grave accident est survenu à l'usine à gaz, M. Luciani, le sympathique employé de cet établissement, a été pris dans un engrenage.

Transporté d'urgence à l'hôpital il y a reçu les soins nécessaires par son état. On a constaté la fracture d'un bras et des blessures à la tête qui, quoique graves, ne mettent pas ses jours en danger.

Dans la police. — C'est avec un bien vif plaisir que nous apprenons que notre sympathique compatriote M. Emile Pailhès vient d'être nommé gardien de la paix du cadre de l'Algérie en résidence à Maison-Carré.

Nous sommes heureux de le féliciter d'avoir pu obtenir la place qu'il convoitait et le prions d'accepter nos meilleurs vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions où il sera rapidement apprécié.

Moto contre auto. — Lundi vers 5 heures, M. Raymond Bonhore, employé à la Compagnie du gaz, rentrait à Figeac, en moto, venant de Faycelles, lorsqu'à la bifurcation du chemin de grande communication n° 33, avec la route nationale n° 662, il entra en collision avec une auto pilotée par M. Bachelard. Le choc fut très violent. M. Bonhore fut projeté par-dessus la voiture. Il fut relevé par les occupants de l'auto et transporté d'urgence à l'hôpital, où il reçut les soins les plus pressés.

Nous pensons savoir que quoique très graves, ses blessures ne mettent pas ses jours en danger.

VILLE DE FIGEAC

3^e FOIRE-EXPOSITION Agricole-Industrielle Commerciale et Artisanale du 10 au 17 septembre 1939

Cajarc

Foire. — Très nombreuses transactions malgré une très mauvaise température. Voici les principaux cours pratiqués dans les principaux compartiments :

Détail : vaches de travail, suivant l'âge, de 2.000 à 3.500 fr. ; porcelets, de 250 à 300 fr. ; moutons et brebis, 150 à 200 fr. le tout la pièce ; veaux de lait, 900 à 1.000 fr. ; pores gras, de 900 à 1.000 fr. ; vaches pour la boucherie, 400 à 450 fr., le tout les 100 kilos, et suivant qualité ; nombreuses transactions sur ce compartiment, notamment sur les veaux de lait.

Marché à la volaille : vieilles poules, 38 à 45 fr. ; poulardes, 34 à 42 fr. ; poulets de grains, très rares, de 25 à 32 fr. ; gros poulets, de 30 à 35 fr. ; pintades, de 36 à 42 fr. ; canards communs, de 36 à 42 fr. ; canards mulards de 45 à 50 fr. ; canards de barbarie, de 35 à 40 fr. ; pigeons communs, de 8 à 12 fr. ; pigeons grosses variétés, 13 à 18 fr., le tout la paire.

Lapins domestiques, de 8 à 12 fr. pour les jeunes, et 13 à 18 fr. pour les vieux, suivant grosseur, qualité et degré d'engraissement ; œufs, de 5 à 5 fr. 50 la douzaine ; beurre du pays,

la rendait plus expansive que de coutume.

« Les animaux sont comme les gens, constata philosophiquement la marquise : l'intérêt seul les guide... N'ayant pas reçu d'éducation mondaine, ils ignorent la nécessité de dissimuler. La sincérité en plus, ils nous ressemblent... »

— Tu m'as préparé un délicieux déjeuner, Angèle.

— L'autre rougit de plaisir.

— Est-ce possible, madame la marquise ?

— C'est si vrai que j'en ai oublié mon courrier.

Elle attira jusqu'à elle le plateau d'argent où se trouvait pêle-mêle lettres et journaux.

Une à une, elle regardait les suscriptions, et, reconnaissant l'écriture elle souriait et nommait ses correspondants.

Une enveloppe plus allongée retint son attention. L'adresse était très élégante, tracée probablement par une femme.

« Qu'est ceci ? fit la vieille dame. Je ne sais pas du tout qui peut m'écrire... »

Ainsi qu'il arrive souvent, au lieu de déchiffrer l'enveloppe et de courir à la signature, elle s'attardait à essayer de déchiffrer l'énigme de ces caractères inconnus.

Non, décidément, ce n'était aucun de ses amis.

« A quoi bon tant chercher ? »

Et, d'un geste rapide, elle déchira l'élégant papier.

Tandis qu'elle avançait dans sa lecture, son visage revêtit l'expression d'un étonnement croissant.

« Ah ! par exemple ! s'écria-t-elle. Par exemple !... Depuis tant d'années qu'elle garde le silence, pourquoi donc Germaine de Rovaire se décide-t-elle, aujourd'hui, à m'écrire ? Il y a certainement quelque chose d'extraordinaire là-dessous. »

Le dernier paragraphe surtout la plongea dans la stupefaction la plus complète.

« Ma chère Amélie, disait Germaine, ma petite Josiane serait tout à fait heureuse de pouvoir faire votre connaissance. Si vous voulez bien la recevoir, elle ira passer deux ou trois jours auprès de vous. Toutefois, ne voulant pas risquer de vous importuner, elle attend un télégramme pour se mettre en route... »

— Octave ! appela la marquise d'une voix vibrante.

— Madame la marquise...

— Passe-moi tout de suite mon stylo et une feuille de papier.

Rapidement, elle traça ces mots : « J'attends Josiane tout de suite et je la recevrai de grand cœur. »

« AMÉLIE DE CAUMINES. »

Puis, tendant la dépêche à son domestique :

— Ceci à la poste, immédiatement ! fit-elle.

le sur une longueur de 5 à 6 mètres et eut le bras droit déchié.

Transportée à l'hôpital de Cahors, Mme Bordes a subi l'amputation du bras.

La gendarmerie de Luzech s'est transportée sur les lieux pour les constatations d'usage.

Albas

Légion d'honneur. — A l'occasion du congrès du « Soutien mutuel » qui vient de se tenir à Cahors, M. de Monzie, ministre des Travaux publics a envoyé un télégramme de sympathie pour s'excuser de n'avoir pu assister le banquet et il a annoncé en même temps la bonne nouvelle que M. Foissac, président fondateur de cette société serait décoré de la Légion d'honneur à la date du 1^{er} août.

Nous sommes heureux d'adresser à M. Foissac, avec lequel nous avons collaboré 25 ans à l'école d'Albas et où il nous avait succédé, nos bien chaleureuses félicitations.

Nous sommes sûrs de traduire la sympathie de la population albasienne en les lui adressant en même temps en son nom. — E. L.

Inhumation. — Au caveau de famille du cimetière d'Albas a été inhumée Mme Bailles, décédée chez son fils au presbytère des Junies. Nous adressons à M. l'abbé Bailles et à son frère, coiffeur à Cahors, ainsi qu'à toute la famille, nos bien sincères condoléances.

Grave accident. — Au village de Rivière-Haute, le livreur de plateaux d'emballages de pêches qui déchargeait devant la maison de M. Jouglas, a voulu sauter à la direction pour arrêter le lourd camion qui était entrainé par la pente.

Malheureusement, le véhicule coïncida le chauffeur dans le mur constant. Les témoins de l'accident eurent du mal à le tirer de sa périlleuse situation. Le blessé fut transporté chez M. le docteur Vidal à Luzech qui constata une fracture du bras gauche et des ecchymoses sur diverses parties du corps.

Castelfranc

Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Castelfranc s'est réuni dimanche soir. Il a approuvé le compte administratif de 1938 qui se présente avec un excédent de recettes de 3.374 fr. 83.

La discussion du budget supplémentaire de 1939 a été renvoyée à une date ultérieure.

Le Conseil a donné un avis favorable à deux demandes d'assistance aux vieillards et a ratifié une inscription d'urgence à l'assistance médicale gratuite.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Un grand deuil dans l'industrie de l'aviation. — C'est avec une profonde tristesse que nous apprenons la mort de M. Rafier Paulin, soixante-quatre ans, directeur-propriétaire des usines d'aviation de Montrouge et de Figeac.

Fils de ses œuvres, M. Rafier était arrivé par son labeur et par son intelligence à la grande notoriété mondiale dans l'industrie de l'aviation. Il est l'inventeur de l'hélice triple à pas variable en vol. Ses usines de Figeac sont en voie de développement considérable.

Nous nous inclinons devant le cercueil de ce génial industriel et nous présentons à sa veuve et aux familles Rafier et David, nos bien vives et sincères condoléances.

Les obsèques de M. Rafier ont eu lieu à Paris, mardi 25 juillet.

La Foire-Exposition. — Les organisateurs de la Foire-Exposition de Figeac (du 10 au 17 septembre) se proposent de soumettre au public les résultats les plus frappants obtenus dans tous les domaines de l'activité régionale.

M. Delbos, commissaire général de l'exposition veut aussi que les visiteurs soient à même d'apprécier les efforts d'un enseignement pratique en

Feuilleton du « Journal du Lot », 14

PIERRE DHAËL

LES

DERNIERS SANGLOTS

— Ah ! non, se récria Mme de Caumines, en se redressant vivement sur ses oreillers... Ne fais pas cela, fichu maladroit !

— Bien, madame la marquise.

La bonne odeur du chocolat vanillé flatta les narines de la vieille dame.

— Dépêche-toi, Octave. J'ai faim... Déjà le valet de chambre poussait à côté du lit la petite table à roulettes.

La marquise le regardait faire en souriant.

— Les plaisirs de la table sont ceux de l'âge mûr, Octave, assura-t-elle. Ce sont les seuls qui restent et c'est très probablement pour cela que les médecins ont inventé les régimes, par esprit de contradiction. Heureusement, il est facile de ne pas tenir compte des ordonnances !

Elle ajouta en riant :

— Leur vertu agit tout de même. La foi sauve !

Un pas lourd et feutré à la fois résonna dans le couloir.

Elle dit avec une patiente douceur :

— Père ne peut être rendu responsable d'événements sociaux et mondains tels que la crise que nous traversons. Il en est la première et innocente victime.

— S'il s'était contenté de faire fructifier tranquillement la fortune qu'il avait héritée de notre père, répliqua vivement la vieille dame, les choses n'en seraient point là. Mais le démon du jour l'a tenté. Monsieur a voulu devenir le plus grand industriel de France et de Navarre, entraînant dans ses rêveries ce grand dadais de Bassières... Et, maintenant, voilà le résultat : le bilan déposé et la faillite... C'est du propre !

— Encore une fois, ma tante, père a été poussé et mené malgré lui... La marquise l'interrompit :

— Autrefois, proféra-t-elle brusquement, les nobles ne faisaient point de commerce, et ils savaient bien pourquoi. Dans ces sortes d'affaires, il faut être ou voleurs ou volés. Ils ne se souciaient point d'être les premiers. Il n'est point agréable non plus, tu en conviendras, d'être les seconds.

Et elle acheva en ricanant :

— Ton malheureux père, lui, a trouvé moyen d'être l'un et l'autre : voleur et volé à la fois !

Un silence pesa durant quelques secondes.

(à suivre).

Société Anonyme des Pompes Funèbres Générales
Société anonyme au capital de 70.000.000 de fr.
Siège social à Paris : 10, rue de Valenciennes, n° 66, 68 et 70
R. C. Seine 55.025.

Succursale : Cahors, 71 bd Gambetta.

Aux termes d'une délibération prise le trente juin mil neuf cent trente-neuf, par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société dite « SOCIÉTÉ ANONYME DES POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES », alors au capital de cinquante millions de francs, dont le siège est à Paris, boulevard Richard-Lenoir, n° 66, 68 et 70, et dont copie du procès-verbal est demeurée annexée à la minute d'un acte de dépôt reçu par M. Albert-Jean CONSTANTIN, notaire à Paris, le dix-huit juillet mil neuf cent trente-neuf, il a été décidé que le capital étant de cinquante millions de francs, serait augmenté d'une somme de vingt millions de francs pour être porté à soixante-dix millions de francs.

En conséquence de cette décision, le premier alinéa de l'article 6 des statuts a été supprimé et remplacé par la rédaction suivante :

Art. 6

« Le capital social est fixé à soixante-dix millions de francs et divisé en sept cent mille actions de cent francs chacune, dont cinq mille actions représentant le capital originaire et six cent quatre-vingt-cinq mille actions représentant les augmentations successives de capital résultant tant des apports des six janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf et neuf janvier mil neuf cent dix-huit que des délibérations des Assemblées générales extraordinaires des treize et vingt-sept janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, trente octobre mil neuf cent dix-sept, vingt-six janvier et seize février mil neuf cent dix-huit, onze novembre mil neuf cent dix-neuf, cinq octobre mil neuf cent vingt, deux février mil neuf cent vingt et un, dix janvier mil neuf cent vingt-quatre, vingt-neuf décembre mil neuf cent vingt-quatre, vingt et un mars mil neuf cent vingt-huit, vingt-sept novembre mil neuf cent trente-trois, dix-huit janvier mil neuf cent trente-quatre et trente juin mil neuf cent trente-neuf. »

Deux expéditions de l'acte de dépôt contenant en annexe la copie certifiée conforme du procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire des actionnaires du trente juin mil neuf cent trente-neuf.

ont été déposées au greffe du Tribunal de commerce de la Seine le vingt et un juillet mil neuf cent trente-neuf.
Pour extrait et mention :
Le Conseil d'administration.

Bibliographie

LA NATURE

N° 3053. — 15 juillet 1939

Tout ce qu'il faut savoir en ce moment, tel est vraiment le programme de *La Nature* et il suffit de parcourir le sommaire du dernier numéro paru pour s'en rendre compte et désirer lire plus avant.

En ce moment d'inquiétude, voici le troisième article sur la défense passive, expliquant ce qu'on a fait, où l'on en est, les mesures prises pour le guet, l'alerte, l'extinction des lumières, les masques, les abris, la lutte contre l'incendie, les secours aux victimes. C'est un tableau d'ensemble, où rien n'est oublié et dont chacun dégage son devoir, ses précautions personnelles.

Plus pacifique comme sujet, mais brûlant dans sa discussion est le problème de la planète Mars : a-t-elle des canaux, une atmosphère, des êtres vivants ; c'est bien le moment d'en parler puisqu'elle approche de la Terre et sera au plus près dans quelques jours.

Voici des roses, mais les rosiers ont une multitude d'ennemis parmi les insectes ; on en verra dans *La Nature* de très belles photographies, avec des indications pratiques sur les moyens de s'en débarrasser.

Le canal Albert, reliant Liège à Anvers sur le territoire belge, qui vient d'être inauguré ; les nouvelles valves relais de T.S.F. à cathode froide, l'histoire du grand mat totemique qu'on vient d'ériger à l'entrée du Musée de l'Homme ; un document archéologique curieux pour l'histoire du mobilier et les objets de toilette de l'ancienne Égypte révélés par les fouilles récentes donnent à ce numéro un agrément, une variété qui font que chacun trouve profit à lire *La Nature*.

Et il faudrait encore ajouter l'intérêt des plus courtes études de la fin : le bilan météorologique du mois dernier, l'analyse des travaux présentés à l'Académie des Sciences et des livres scientifiques nouvellement parus, les dernières inventions, les recettes et procédés utiles à l'amateur, etc.

La Nature, Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

UNE BELLE EXCURSION

Au gouffre de Padirac,

féérique voyage souterrain, rivière à 103 mètres de profondeur, sur 3 km. grottes merveilleuses, stalactites et stalagmites ;

et à Rocamadour,

lieu de pèlerinage mondialement réputé, bâti au flanc d'un énorme rocher surplombant la vallée de l'Aizou et possédant de nombreux sanctuaires dominés par un vieux château.

Vous trouverez à la gare de Rocamadour, à l'arrivée des trains, un service automobile d'excursion S.N.C.F. qui vous conduira à Padirac et à Rocamadour-ville.

Prix du transport : 18 fr. 1^{er} départ à 9 h. 45 ; 2^e départ à 15 h. 10.

Retour à la gare, assuré pour tous les trains.

Allez économiquement à Rocamadour en utilisant les BILLETS DE WEEK-END, 50 0/0 de réduction. Validité 3 jours 1/2 ou 4 jours 1/2, suivant distance.

DEUX BELLES EXCURSIONS EN QUERCYNOIS AU DÉPART DE CAHORS

Circuit I. — Les jeudis, du 16 juin au 15 septembre :

Cahors gare, départ 9 h. 30, Luzech, Albas, Fumel (déjeuner), château de Bonaguil, Moncabrier, Puy-l'Évêque, Castelnaudary, Luzech, Mercuès, Cahors (arrivée vers 19 heures).

Prix du transport, par place : 35 fr. Circuit II. — Les dimanches, du 18 au 24 septembre :

Cahors gare, départ 9 h. 30, Saint-Cirq-Lapopie, Cajarc, Figeac (déjeuner), Espagnac, Marcilhac, Cabrerets, Conduché, Cahors (arrivée vers 19 h.).

Prix du transport, par place : 35 fr. Allez économiquement : de Bordeaux ou de Toulouse à Cahors, en utilisant les billets de week-end, 40 0/0 de réduction.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : J. ANDRIEU.

A l'occasion de la Fête motonautique

qui aura lieu à Montauban le 6 août 1939, la Société nationale des Chemins de fer français délivrera, ce jour, pour Montauban, au départ de toutes les gares ouvertes au service des voyageurs situées sur les sections de lignes de : Agen à Montauban, Cahors à Albas, Castres à St-Sulpice (Tarn), ainsi qu'au départ de la gare de Grisolles, des billets spéciaux d'aller et retour, à 1/2 tarif, en 3^e classe, valables le jour de la délivrance, sans faculté de prolongation. — Renseignez-vous dans les gares.

N'oubliez pas d'avertir ?

La route, la rue ont des embûches : les obstacles imprévus.

En doublant, méfiez-vous de la voiture qui vient en face de vous et dont vous appréciez la vitesse.

Ralentissez beaucoup aux croisements : votre vue est limitée.

Ne doublez jamais dans un virage ; ni au sommet d'une côte.

Ne vous fiez pas à un passage à niveau ouvert.

La route devant vous n'est pas forcément libre : un accident, un camion en panne, un arbre déraciné peuvent l'obstruer.

Vous ne connaissez que la portion de route que vous avez en vue, et encore un troupeau peut sortir d'un champ, un piéton sur le bas côté peut traverser, un cycliste peut tomber, un gros véhicule peut vous cacher un danger.

En conduisant, ne soyez pas distrait.

Agir ainsi démontre vos qualités de bon conducteur. C'est ainsi qu'ont toujours fait les Vieux du Volant, aussi forment-ils l'élite des automobilistes. Si vous conduisez depuis au moins quinze ans sans avoir eu d'accident grave, vous pouvez poser votre candidature pour y être admis. Tous renseignements vous seront envoyés gratuitement sur simple demande adressée aux Vieux du Volant, 10, rue Pergolèse, à Paris.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

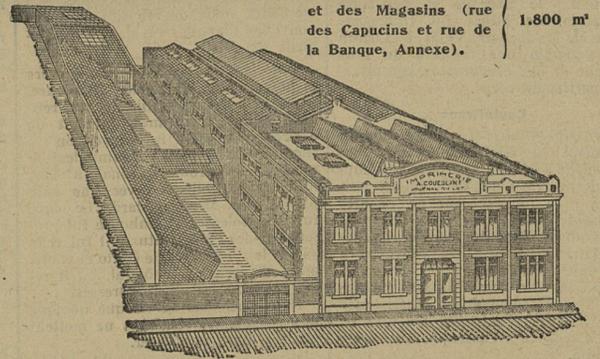
INSTALLATION MODERNE

10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m²

SERVICE D'ETE 1939 (depuis le 15 Mai)

De Paris à Toulouse par Cahors										De Toulouse à Paris par Cahors										MONTAUBAN, CAHORS à LIBOS									
OMNIB. EXP. MIXTE EXP. (1) RAPIDE RAPIDE EXP. OMNIB.					OMNIB. EXP. EXP. (2) RAPIDE					MONTAUBAN					CAHORS					LIBOS									
PARIS (Orsay) dép.					TOULOUSE... d.					TOULOUSE... d.					LIBOS... dép.					LIBOS... dép.									
10 15	19 25	20 15	21 45	22 50	8 51	13 10	15 52	17 20	21 52	23 20	11 4	13 51	15 51	17 20	21 52	23 20	6 41	9 5	13 27	16 35	18 21	6 41	9 5	13 27	16 35	18 21			
10 28	19 37	20 25	21 59	22 50	9 35	13 29	15 59	17 28	22 00	23 28	12 13	14 40	16 40	18 20	21 52	23 20	6 45	9 13	13 31	16 39	18 25	6 45	9 13	13 31	16 39	18 25			
15 29	0 15	0 36	2 38	5 10	11 54	15 59	18 4	19 39	24 11	25 39	12 24	15 51	17 51	19 31	23 03	24 31	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33			
15 44	0 18	0 40	2 47	5 40	11 59	15 59	18 4	19 39	24 11	25 39	12 24	15 51	17 51	19 31	23 03	24 31	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33			
17 03	1 34	1 56	4 3	7 20	12 8	15 59	18 4	19 39	24 11	25 39	12 24	15 51	17 51	19 31	23 03	24 31	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33			
8 14	13 33	17 9	18 3	1 40	10 9	12 13	14 40	18 20	19 22	22 40	12 43	15 51	17 51	19 31	23 03	24 31	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33			
8 50	14 5	18 34	19 28	2 14	10 13	12 14	14 44	18 27	19 17	22 44	12 43	15 51	17 51	19 31	23 03	24 31	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33			
9 12	14 36	17 46	18 52	2 48	10 13	12 14	14 44	18 27	19 17	22 44	12 43	15 51	17 51	19 31	23 03	24 31	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33			
9 19	14 43	18 58	19 52	3 15	10 13	12 14	14 44	18 27	19 17	22 44	12 43	15 51	17 51	19 31	23 03	24 31	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33			
9 24	14 48	19 2	19 52	3 20	10 13	12 14	14 44	18 27	19 17	22 44	12 43	15 51	17 51	19 31	23 03	24 31	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33			
9 35	14 57	19 10	19 52	3 31	10 13	12 14	14 44	18 27	19 17	22 44	12 43	15 51	17 51	19 31	23 03	24 31	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33			
9 42	15 6	19 18	19 52	3 38	10 13	12 14	14 44	18 27	19 17	22 44	12 43	15 51	17 51	19 31	23 03	24 31	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33			
9 55	15 19	19 18	19 52	3 45	10 13	12 14	14 44	18 27	19 17	22 44	12 43	15 51	17 51	19 31	23 03	24 31	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33			
10 4	15 28	19 35	19 52	3 52	10 13	12 14	14 44	18 27	19 17	22 44	12 43	15 51	17 51	19 31	23 03	24 31	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33			
10 14	15 38	19 44	19 52	4 2	10 13	12 14	14 44	18 27	19 17	22 44	12 43	15 51	17 51	19 31	23 03	24 31	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33			
10 24	15 48	19 54	19 52	4 12	10 13	12 14	14 44	18 27	19 17	22 44	12 43	15 51	17 51	19 31	23 03	24 31	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33			
10 34	15 58	20 2	19 52	4 22	10 13	12 14	14 44	18 27	19 17	22 44	12 43	15 51	17 51	19 31	23 03	24 31	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33			
10 42	16 6	20 9	19 52	4 30	10 13	12 14	14 44	18 27	19 17	22 44	12 43	15 51	17 51	19 31	23 03	24 31	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33			
10 51	16 15	19 18	19 52	4 39	10 13	12 14	14 44	18 27	19 17	22 44	12 43	15 51	17 51	19 31	23 03	24 31	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33			
11 45	17 20	18 47	19 52	5 33	10 13	12 14	14 44	18 27	19 17	22 44	12 43	15 51	17 51	19 31	23 03	24 31	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33			
11 56	17 31	19 58	19 52	5 44	10 13	12 14	14 44	18 27	19 17	22 44	12 43	15 51	17 51	19 31	23 03	24 31	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33			
12 11	17 44	19 58	19 52	5 59	10 13	12 14	14 44	18 27	19 17	22 44	12 43	15 51	17 51	19 31	23 03	24 31	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33			
12 18	17 51	19 58	19 52	6 6	10 13	12 14	14 44	18 27	19 17	22 44	12 43	15 51	17 51	19 31	23 03	24 31	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33			
12 46	18 25	19 27	19 52	6 34	10 13	12 14	14 44	18 27	19 17	22 44	12 43	15 51	17 51	19 31	23 03	24 31	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33			
13 17	19 2	19 47	19 52	6 43	10 13	12 14	14 44	18 27	19 17	22 44	12 43	15 51	17 51	19 31	23 03	24 31	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33			
14 8	20 37	19 52	19 52	7 4	10 13	12 14	14 44	18 27	19 17	22 44	12 43	15 51	17 51	19 31	23 03	24 31	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33	6 53	9 27	13 39	16 47	18 33			